



**Soutenir la recherche  
pour prévenir les risques**



## ***Communiqué de Presse***

**RECHERCHE SCIENTIFIQUE FONDATION MAIF POUR LA PREVENTION DES RISQUES**

***La seconde édition du concours vidéo GRAND ANGLE a pour thème***

***« SMARTPHONE AU VOLANT, LE COUP D'ŒIL IMPRUDENT ! »***

Niort, le 23 janvier 2017 - La seconde édition du concours vidéo GRAND ANGLE ([www.concours-grandangle.fr/](http://www.concours-grandangle.fr/)) se déroulera du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2017, sur l'une des recherches scientifiques pour la prévention des risques soutenues par la Fondation MAIF. Cette année c'est l'usage de l'écran dans le véhicule qui a été retenu : « SMARTPHONE AU VOLANT, LE COUP D'ŒIL IMPRUDENT ».



Ce concours organisé pour réveiller les consciences a pour principe la réalisation d'une vidéo courte de 30 à 150 secondes, qui met en valeur l'un des sujets de recherche soutenus par la Fondation MAIF. Il est ouvert à tous les vidéastes professionnels et amateurs ainsi qu'aux écoles\*. Les vidéos en compétition sont soumises aux votes des internautes et d'un jury de professionnels\*\*. Les participants auront du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril pour réaliser les vidéos qui seront mises en ligne et soumises aux votes.



Du 3 mai au 31 mai 2017, les internautes éliront ainsi les meilleures créations sur le site ou la page Facebook de la Fondation MAIF en partageant leurs vidéos préférées. Les 5 vidéos ayant récolté le plus de votes seront départagées par le jury des professionnels pour le Prix des internautes. Le jury décernera trois autres récompenses : Grand Prix, Prix du scénario, Prix coup de cœur. Pour participer au concours, il suffira à partir du 1<sup>er</sup> mars de prendre connaissance des modalités et de remplir un formulaire de participation sur le site du concours ([www.concours-grandangle.fr](http://www.concours-grandangle.fr)). D'ores et déjà les candidats peuvent « liker » la page Facebook de la Fondation MAIF, se rendre sur le site du concours pour obtenir les premières informations de l'édition 2017 et accéder aux vidéos primées en 2016.

## DES PRIX D'UNE VALEUR DE 10 500€ : 7000€ POUR LES REALISATEURS ET 3500€ POUR LES ECOLES



Invités à une remise de prix physique, les lauréats se partageront plus de 10 500€ de gains : Grand prix du meilleur film (5000€) ; Prix du meilleur scénario (1000€) ; Prix coup de cœur (500€) ; Prix des internautes (Bon cadeau de 500€) ; Prix des écoles (Prix de 2000€, 1000€ et 500 € pour les 3 premières places). En outre, les internautes ayant participé à l'élection participeront à un tirage au sort pour gagner Un Iphone7.

## FRED, C'EST PAS SORCIER, UN PARRAIN SPECIALISTE DE LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE



Pour GRAND ANGLE 2017, le journaliste et animateur de télévision Fred Courant, plus connu sous le nom de FRED sera un parrain attentif. Impliqué dans la vulgarisation scientifique par l'image, depuis l'épopée de "C'est par sorcier" jusqu'à la création plus récente de "L'esprit Sorcier", il éclairera le jury de son expérience et de sa bienveillance.

## FOCUS SUR LA PREMIERE EDITION DE GRAND ANGLE

Le concours GRAND ANGLE de la Fondation MAIF a vu le jour en 2016. Cette première édition a connu un franc succès puisque plus de 40 vidéos ont été soumises au jury et aux votes des internautes. Pour la première édition du concours vidéo GRAND ANGLE, le thème a porté sur les accidents de la route. Pour en savoir plus cliquez sur [RE-DECOUVRIR EN IMAGE L'EDITION 2016](#)

Commentant cette annonce, Marc Rigolot, Directeur de la Fondation MAIF, déclare : « *La Fondation MAIF soutient des projets de recherche qui aboutissent, très souvent, à des résultats surprenants, utiles, et prometteurs. Si ces résultats étaient plus connus des institutions et du grand public, ils susciteraient des prises de conscience et des mises en œuvre d'actions qui réduiraient sensiblement l'exposition aux risques d'accidents. L'utilisation du format vidéo permet de rendre ces résultats scientifiques plus attrayants pour le plus grand nombre et comme informer c'est déjà protéger, la Fondation MAIF agit en mettant à la disposition de tous, ses résultats de recherche.* »

De son côté, Frédéric Courant, Parrain du Concours Grand Angle 2017, commente : « *Ma mission de journaliste a toujours été de faire connaître le travail des chercheurs, de l'expliquer et de le rendre accessible au plus grand nombre, afin que ces connaissances soient utiles et que le simple fait de comprendre permette d'agir en connaissance de cause.*

*Bien sûr certaines recherches scientifiques ont plus d'impact que d'autres sur notre vie quotidienne. Celles qui consistent à étudier nos comportements à risques, notamment au volant ou au guidon, sont particulièrement précieuses et il faut les faire très largement connaître, parce qu'elles nous sont vitales !* »

\*3iS (Institut International Image et Son) ; LA GENERALE (Ecole du Théâtre et de l'Image) ; Gobelins (L'Ecole de l'Image) ; ECITV (Ecole du web, du digital et de l'audiovisuel) ; L'IUT d'Allier (Montluçon, Moulins, Vichy) ; IIM LEONARD DE VINCI (Institut de l'Internet et du Multimédia Paris-La Défense).

\*\* FREDERIC COURANT, parrain du Concours, présentateur de l'émission scientifique « C'est pas sorcier » ; CHRISTIAN PONSOLLE, Président du Jury ; EMMANUEL BARBE, Délégué Interministériel à la Sécurité Routière ; JULIEN GOETZ, journaliste et comédien ; STEPHANE MERET, réalisateur ; BERNARD MASSINON, Vice-président du Conseil Scientifique de la Fondation MAIF ; MARC RIGOLOT, Directeur général de la Fondation MAIF ; MARIE-PIERRE BRUYAS, chargée de recherche à l'IFFSTAR-TS2-LESCOT ; ALEX VILLARD-FAURE, chroniqueur Science et web ; PASCALINE SAILLANT, productrice, directrice de production et post production ; et JONATHAN POLITUR, fondateur de Puzzle Media, producteur et auteur.

A propos de la Fondation MAIF ([www.fondation-maif.fr](http://www.fondation-maif.fr))

*La Fondation MAIF est une FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique). Organisme à but non lucratif, elle a pour mission d'étudier les comportements humains et le monde qui nous entoure afin de prévenir au mieux les risques qui affectent les personnes et les biens au quotidien. Elle est engagée sur quatre thématiques majeures : les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne, les risques numériques et les risques naturels. Convaincue qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la Fondation MAIF développe des outils de prévention et de formation et mène des actions concrètes de sensibilisation en direction du grand public et des institutions. L'efficacité de ces outils repose sur l'analyse scientifique des risques et leur mécanisme de survenance. L'origine humaine, technique ou naturelle des accidents est ainsi mieux appréhendée et les moyens de les prévenir ou d'en diminuer les risques mieux identifiés.*